



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

enfance en danger

Question écrite n° 50267

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille et à l'enfance sur la lutte contre la maltraitance. Dans le cadre de la lutte contre les violences familiales, il est souhaitable de renforcer les réseaux d'écoute et d'appui des parents maltraitants et des enfants maltraités ainsi que les centres de conseil familial et conjugal. En conséquence, il lui demande comment se décline la lutte contre la maltraitance dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50267

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille et enfance

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 août 2000, page 5027